

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

COMPTE DE LA REUNION CTR CYCLOSPORT Du Mardi 13 Novembre 2018

Présents : Jean Claude LEGALLOUDEC, Daniel LE GLEVIC, Joseph ROUAULT.

Excusé : François VANETTI

Absent : Pierre LE BIGRE

1- Compte rendu verbal de la réunion du comité Régional du Lundi 5 Novembre

Joseph ROUAULT présent à cette réunion rend compte verbalement du déroulement et plus particulièrement du point en rapport avec les activités cyclistes. Le comité régional remercie Pierre LEBIGRE pour le travail accompli sur le suivi de l'activité en région – Présentation des statistiques. Les remarques signalées ont été prises en compte. Correspondance du comité régional transmise.

2- Organisation du championnat régional Cyclocross.

2-1 Prévu au calendrier en date du dimanche 13 Janvier 2019. Championnat Régional organisé par : le comité départemental du Val d'Oise, La commission technique départementale des activités cyclistes, le Club OCVO en collaboration avec la commission technique régionale. Disputé sur un circuit tracé à proximité du stade des Marboulus à BESSANCOURT 95550.

Plaquette de présentation à la charge de la CTR : Comité d'organisation- horaires- lieux : remise des dossards- compétition- cérémonie protocolaire. Informations à transmettre par la CTD 95 à la CTR pour réalisation

A la charge de la CTR : Gestion de l'épreuve – Maillots – médailles pour toutes les catégories

A la charge du club organisateur : Invitations : Elus, représentants du comité - Postes sécurité et secours – fleurs (15 bouquets) – assurance. Affiche annonce d'épreuve - Podium – compte tour – cloche – Dossards – Pot amitié.

A la charge du comité d'accueil : coupe inter comité.

Règlement épreuve : application du règlement national cycloSPORT.

Engagement par courrier à transmettre à **Daniel LE GLEVIC 12 Bis, rue des Essarts 78490** avant le Jeudi 10 Janvier 2019.

2-2 Engagements : A l'avance Catégorie Adulte : 8€ - Catégorie Jeune : 5€

Sur place : Catégorie Adulte : 10€ - Catégorie Jeune : 7€.

✚ Joindre le règlement par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'OCVO. **PAS d'ENGAGEMENT PAR INTERNET.**

✚ Joindre justificatif de participation à deux épreuves cyclocross organisées en **Région Ile de France et participation au championnat Départemental de son comité ou d'un comité d'accueil FRANCILIEN**

2-3 Remise des dossards : A partir de 10h30 au gymnase Stade des Marboulus – BESSANCOURT 95550.

2-4 Les horaires : 12Hoo catégories : 30/39 – 40/49 – 20/29 – 17/19ans

12h 01 catégories : 50/59 – 60 ans et plus.

12h 02 catégories : Féminines – Jeunes : 15/16 ans – 13/14ans.

Durée des épreuves en conformité avec le règlement national.- Changement de vélo autorisé

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

2-5 Accès au Podium :

- ✦ Avoir participé au **championnat départemental** de son comité d'origine ou d'un **comité d'accueil Francilien**
- ✦ Avoir participé à **2 épreuves** cyclocross organisées en **région Ile de France** et ce pour toutes les catégories.

2-6 Récompenses: La tenue cycliste (Maillot cuissard) aux couleurs du club est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue

Dans chaque catégorie : - 1^{er} bouquet – Maillot – Médaille d'or,
2^{ème} Médaille d'argent,
3^{ème} Médaille de bronze.

Classement inter comité : Calcul du plus grand nombre de points totalisés dans toutes les catégories (Féminines classement scratch)

En cas d'égalité est prépondérant : 1 : classement féminine – 2 : meilleures places obtenues sur l'ensemble des podiums.

2-7 Réclamation : Conformément au règlement national, les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la commission technique départementale.

Les réclamations écrites seront reçues par le responsable de la commission technique régionale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 30€ libellé à l'ordre du comité régional UFOLEP d'Ile de France auprès de : Mr Joseph ROUAULT – 2, route de Rigny 77131 PEZARCHES.

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué.

3 – Organisation championnat Régional Appel à candidature

3-1 Cyclospor Fixé au dimanche **23 Juin 2019**

3-2 Contre la montre individuelle et par équipe fixé au Dimanche **8 Septembre 2019.**

Pour ces deux championnats il est fait appel à candidature d'organisation. Les Clubs avec approbation de leur Commission Technique et comité sont invités à transmettre leur candidature à : Joseph ROUAULT – 2, route de Rigny 77131 PEZARCHES dès que possible.

Pour information la date du championnat départemental a été fixée par la CN au dimanche 2 Juin 2019.

4 - Point FINANCIER

Situation Budgétaire sous contrôle du comité Régional à ce jour : 1817.72€ - sous réserve des virements des comités 94 – 95 au fonctionnement de la commission régionale pour la saison 2017- 2018.

Prévision d'achat de médailles pour les championnats 2018-2019.

Une réunion sur les modalités de financements de la CTR sera organisée.

5– Règlement National

Daniel LE GLEVIC fait part des modifications apportées au règlement national. Tous les licenciés sont invités(es) à consulter ce règlement en ligne sur le site National des activités cyclistes et prendre connaissance des modifications apportées.

Commission Technique Régionale des activités cyclistes

5-1 Cyclocross :

Organisation : Possibilité d'une 4^{ème} catégorie à charge des commissions techniques départementales. Néanmoins la catégorie d'accueil reste la 3^{ème} catégorie (se référer au tableau des correspondances pour les nouveaux licenciés, licenciés dans une autre fédération).

- ✚ Possibilité d'organiser une épreuve pour les jeunes : 11- 12 ans titulaire d'une licence UFOLEP avec activité déclarée (cross – vtt) – durée 12 minutes –

Lors du championnat national cyclocross 2019, une épreuve sera organisée (pas de titre de champion national pour cette catégorie uniquement récompensés).

5-2 Matériel : Changement de vélo autorisé (se référer au règlement national) .

Modification plus de limitation de la largeur du cintre pour les VTT.

5-3 CycloSPORT :

- ✚ Accueil des féminines. Les licenciées féminines toutes fédérations ont la possibilité de participer aux organisations UFOLEP. Equivalence des catégories 1ères participent avec les 1^{ère}s catégories UFOLEP. / 2^{ème} participent avec les 2 UFOLEP / les 3^{ème} avec les 3 UFOLEP.
- ✚ Possibilité d'organiser une épreuve réservée aux 1^{ères}, 2èmes et 3èmes catégories avec un seul départ à condition que les distances autorisées soient respectées (3ème caté).
- ✚ Freins à disque autorisés à compter du 1^{er} janvier 2019.

5-4 Commission Nationale

- ✚ **Podium Championnat National :** Les récipiendaires absents au podium lors de la cérémonie protocolaire du championnat National seront pénalisés par la Commission Nationale.
- ✚ **Formation :** La commission nationale propose un stage de formation Activités cyclistes les 19 01 2019 – 20 01 2019- **Public :** Licenciés UFOLEP – BF1A et BF2A – BF 20 –Objectif : recyclage formation continue, découverte et appropriation nouvelles techniques et technologiques – **Lieu :** Creps de Bourges 18000 - **Inscriptions :** Au près de votre délégation départementale – date limite transmission dossier : 06 01 2019 – **Pour toute information complémentaire prendre contact avec votre comité.**

6 - Commission régionale : Les commissions techniques départementales sont invitées à faire figurer sur le calendrier National l'ensemble des organisations prévues au calendrier départemental – Il est également recommandé de permettre les engagements à l'avance via le site de la CN.

Prochaine réunion fixée au MARDI 18 DECEMBRE à 17H 30

Au siège de l'UFOLEP - Seine Saint Denis
119, rue Pierre Sénard 93000 BOBIGNY

Contact : ROUAULT Joseph au 07 86 25 75 63